



COMpte RENDU DE LA REUNION DU 2 DECEMBRE 2022

Commission finances-emploi-développement économique-agriculture

République Française

Département du Pas-de-Calais

Arrondissement de Saint-Omer

Canton de Lumbres

Commune de Zudausques

Mesdames les membres élues : Arminda Giovacchini, Colette Lemaire et Audrey Deluen.

Messieurs les membres élus Didier Bée, Bruno Helleboid, Ludovic Ribreux (excusé) et Didier Delattre.

Invités : Anne Gaëlle Gawlowicz et Séverine Pontus, secrétaire générale de mairie.

1. Point sur les crédits consommés au budget 2022,

- **En fonctionnement** les dépenses réelles de fonctionnement sont évaluées à environ 560.000 € contre 720.000 € en recettes.
A noter une augmentation significative des dépenses de personnel (+27%/2021)- recrutement d'un cadre B (secrétaire de mairie titulaire des concours)
Il est constaté une baisse des frais financiers (18.853 € contre 29.146 € en 2021)
- **En investissement** on note une importante augmentation des dépenses essentiellement liée à la réalisation du chantier de la route de Licques (Plus de 1.050.000 €)
- Suite à l'emprunt contracté pour la réalisation du chantier de la route de Licques la dette par habitant passe de 787,00 € à 980,00 €.

2. Point sur la trésorerie,

Elle demeure maîtrisée quand bien même le paiement régulier des situations émises par les entreprises réalisant le chantier de la route de Licques.

3. Point sur les factures et subventions relatives aux travaux de la route de Licques,

Mme la secrétaire de mairie dresse un état précis des factures en cours de paiement ou attendues, en particulier celles liées à la réalisation du chantier de la route de Licques.

4. Information et mise au point sur les régies,

Les membres de la commission sont informés par Mme la secrétaire de mairie de la demande de M le trésorier. Il sera prochainement procédé à une diminution du nombre de régies et à leurs vérifications.

Il sera également procédé à une actualisation des arrêtés individuels des régisseurs restant en fonction.

5. Avant projets d'investissements 2023,

- Solde des dépenses relatives au chantier de la route de Licques,
- Travaux sur l'église de Cormette,
- Colombarium,
- Réalisation d'un bassin pour la gestion du pluvial,
- Travaux en régie pour une micro-crèche,
- Travaux divers sur voiries,
- Restauration petit patrimoine.

6. Régime indemnitaire des agents et PSC 2023,

La commission émet un avis favorable pour que l'exécutif puisse, en fonction des moyens budgétaires de la commune, continuer à valoriser les agents par l'octroi d'un régime indemnitaire et prendre en charge une partie de leurs cotisations relatives à la réforme de la Protection Sociale Complémentaire.



Le conseiller délégué,
Bruno Helleboid .

Le maire,
Didier Bée.

26, rue de la mairie-62500 ZUDAUSQUES-Tél 03.21.93.04.67

Mail : mairie@zudausques.fr- www.zudausques.fr

Toute correspondance administrative est à adresser à monsieur le maire.